

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 217

☐ Janvier 2011

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegc (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0407 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 21.09.2010 Prix 2 €

NON au désert scolaire !

En gris
les écoles
alertées en 2010.

Déjà 108 communes sans école publique.

SOMMAIRE

- ☐ *Société* : L'hallali ; Suppressions de postes ; IUFM ; 20 janvier ; Ste Enimie p. 2
- ☐ *Éditorial* : Bonne année à tous ! ; Pour le Service Public p. 3
- ☐ *Carte scolaire* : Ruralité ? Vous avez dit Ruralité ? p. 4
- ☐ *Carte scolaire* : Coupe claire dans le premier degré p. 5
- ☐ *Métier* : Appel FSU : formation des enseignants ; Formation en Lozère p. 6
- ☐ *Administratif* : Kisaitou ; Retraites ; CAPA-SH ; Évaluations CM2 ; Lu au BO p. 7
- ☐ *Agir Ensemble* : Se syndiquer ; mis au Net p. 8

Mobilisation
pour l'école
Samedi 22 janvier
Rassemblement
à 11 h à Mende
devant la préfecture
avec
demande d'audience
au Préfet

L'hallali

Le Président de la République et son gouvernement n'ont cessé de détruire les services publics et tout particulièrement l'École publique, symbole de la République laïque et sociale, une et indivisible.

Ce sont des milliers d'emplois qui sont sacrés chaque année sous le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite.

Aujourd'hui c'est le Collège complet de Sainte-Enimie qui est menacé. Les "évolutions" antérieures pouvaient laisser prévoir sa mort, malgré les dénégations de l'Inspection académique et des élus de la majorité présidentielle.

L'hallali est lancée, la curée va suivre sans souci pour le devenir de la population d'un village, d'un canton, et bientôt d'un département.

Communiqué de presse du SNUipp

Suppression de postes historique en primaire.

Aucune région de France ne sera épargnée par le désengagement massif de l'État dans l'Éducation. La répartition par académie des 16000 suppressions de postes prévues pour la prochaine rentrée a été dévoilée mi-décembre.

Que leur nombre d'élèves baisse ou augmente, toutes les académies rendent des postes !

Dans le primaire, 3 367 emplois sont menacés alors que près de 8 300 élèves supplémentaires sont attendus en septembre 2011.

S'y ajoutera le non remplacement de 5 600 enseignants actuellement dits "en surnombre" mais qui étaient néanmoins dans les classes.

Au final ce sont donc 8 967 emplois qui disparaîtraient en maternelle et en élémentaire en septembre 2011.

Pour notre académie, ce sont 95 postes à enlever sur les cinq départements : Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales.

En Lozère, l'application d'une telle politique aurait des conséquences désastreuses non seulement en ce qui concerne le tissu scolaire et la qualité de l'enseignement, que le SNUipp 48 a contribué à préserver par ses actions depuis des années, mais aussi au niveau économique et social.

L'accueil des enfants de deux ans qui constitue une priorité pour notre département, zone de revitalisation rurale, est remis en cause.

Mais aussi sont menacés :

☐ l'aide aux élèves en difficulté par les enseignants spécialisés travaillant

en réseau (RASED),

- ☐ le remplacement des maîtres absents pour maladie ou formation,
- ☐ l'accompagnement des élèves en situation de handicap,
- ☐ la formation initiale qui prépare réellement les futurs enseignants à enseigner ...

De nombreuses classes devraient être supprimées mutilant davantage encore le tissu scolaire de notre département où 108 communes sur 185 n'ont plus d'école publique.

Le SNUipp-FSU 48 dénonce vivement l'asphyxie dont est victime l'école et l'absurdité de la politique éducative actuelle.

Il considère au contraire que l'Éducation doit être la priorité de notre pays dans le contexte économique et social actuel.

Le **SNUipp-FSU 48** appelle les enseignants des écoles mais aussi les parents, les élus, la population à se mobiliser massivement pour s'opposer aux suppressions d'emplois et aux fermetures de classes et pour obtenir un budget suffisant pour assurer la réussite de tous les élèves.

Il s'inscrit d'ores et déjà à la journée de mobilisation pour l'École du 22 janvier prochain à l'initiative du Collectif "**Un pays, une école, notre avenir**" et renouvelle son soutien à la commune de Saint Étienne Vallée Française qui a ouvert la voie à la résistance.

Mende le 3 janvier 2011

Élection à l'IUFM renouvellement au Conseil d'école

Cette élection est importante car il s'agit en confortant la FSU majoritaire, de permettre au Conseil d'école élu de prendre des décisions sur l'avenir des sites départementaux mais aussi de redéfinir la maquette du master MEF. Tous les usagers mais aussi les personnels enseignants à l'IUFM sont appelés à voter.

Jeudi 20 janvier contre la précarité

Contrats non renouvelés, postes vacants non pourvus, la situation des EVS reste problématique malgré la rallonge de 20 millions d'euros consentie au budget 2011. La formation obligatoire fait souvent défaut en dépit des engagements.

Une carence dénoncée par les Prud'hommes de l'Aveyron qui ont récemment donné raison à une EVS contre son établissement employeur pour défaut de formation. Le SNUipp appelle à poursuivre la signature de la pétition unitaire et à participer à la journée d'action..

L'IEP de Florac et le CC de Sainte Enimie.

Au début des années 50, l'IEP de Florac M. NOUVEL prévoit "*l'amorce d'un Cours complémentaire [...] de première utilité pour le canton [...] [...] il faut des écoles et des collèges même en des lieux où les habitants sont peu nombreux ! [...] les parents ayant des gosses en âge d'entrer en 6e se fixeront de moins en moins en des lieux mal pourvus en services scolaires. [...]*

[...] Vous voulez ouvrir un Cours complémentaire dans un patelin où l'école publique compte en tout et pour tout 12 élèves, [...]

Extraits de Roger NOUVEL, *Inspecteur en Lozère - Témoignages et anecdotes*, édité par l'ADPEP 48, 51 pages. À lire et faire lire pour se remémorer une époque où les inspecteurs (R. Nouvel fut IEN puis IA en Lozère) s'engageaient pour la vie de la Lozère.

Bonne année à tous !

L'énorme succès du "petit" livre de Stéphane Heissel, "*Indignez-vous !*" (près d'un million d'exemplaires déjà vendus) est le meilleur symptôme de notre époque.

Alors que l'Europe était exsangue, la Résistance a débouché sur des avancées : retraites, sécurité sociale, services publics... Alors que la richesse est plus grande que jamais, qu'elle s'étale de façon provocante, il faudrait aujourd'hui les remettre en cause ?

Il était temps de s'indigner ! Pour refuser le pouvoir et la dictature du "fric" et de ses serviteurs parvenus aux plus hautes sphères de l'Etat. Pour exprimer notre désir de changement, d'égalité, de justice... Mais évitons de rester rivés à cette unique étape. Car l'indignation à elle seule, ne change pas la réalité. On peut très bien s'indigner, puis rentrer chez soi et reprendre le cours de sa vie comme si de rien n'était. Comme avant... Chacun pour soi...

Pour que le changement soit réel, l'indignation doit déboucher sur une mobilisation. Face aux injustices, chacun est appelé à agir. Mais l'action n'est jamais solitaire. Unissons-nous en donnant tous ensemble à l'indignation, une portée politique constructive.

Que ce petit livre rencontre un tel succès est l'annonce d'une bonne année. Alors bonne année à tous dans l'indignation et dans l'action unitaire.

Mende le 7 janvier 2011

*"L'actuelle dictature internationale des marchés financiers menace la paix et la démocratie. [...]
Nous appelons les jeunes générations à faire vivre, transmettre, l'héritage de la Résistance et de ses idéaux". [...]*

"Tout le socle des conquêtes sociales de la Résistance est remis en cause. Le pouvoir de l'argent, tellement combattu par la Résistance, n'a jamais été aussi grand, insolent, égoïste avec ses propres serviteurs jusque dans les plus hautes sphères de l'Etat."

Stéphane HESSEL,
Indignez-vous !, Indigène Éditions, 3 € .

Pour le Service Public

La FSU a décidé, sans attendre 2012, d'engager une grande campagne de défense des services publics non pas pour eux-mêmes mais en tant que services de tous les publics.

Elle implique que l'ensemble des partis politiques de gauche se déterminent. Pour nous, les services publics sont un marqueurs fondamental de la société.

Demain, il faudra reconstruire, même si c'est difficile.

C'est la condition sine qua non pour que nous vivions dans une société humaine.

De ce point de vue, la France a une forte tradition qui a compté dans la mobilisation sur les retraites.

L'idée qu'on n'est pas seuls, qu'on est solidaires au travers des services publics et de toutes les structures sociales, reste ancrée dans les esprits.

"Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit."

Et le service public n'y est pas pour rien.

La constitution d'un collectif comprenant les partis de gauche, les syndicats, des associations, des élus, des citoyens est nécessaire et urgente.

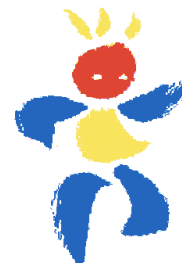
Et ceci, au sens de l'interaction et non de la courroie de transmission entre partis politiques et syndicats.

La FSU fait le pari que cette campagne marquera suffisamment le paysage politique pour que des engagements forts y soient pris.

Le service public, ce sont des femmes et des hommes fiers de ce qu'ils font et qui aimeraient pouvoir continuer à bien le faire... Témoignez sur :

www.facebook.com/fiers.du.service
public
ou sur www.fiers-du-service-public.fr

Carte scolaire



Ruralité ? Vous avez dit Ruralité ?

Le Budget que nous avons dénoncé prévoit donc 16 000 nouvelles suppressions d'emplois dans l'Éducation nationale dont 3367 emplois dans le premier degré.

Prime

Midi Libre du 21 décembre 2010 : **"Les recteurs d'académie vont recevoir pour la première fois cette année une prime au mérite, en fonction de la réalisation des objectifs assignés."**

D'un montant constitué d'une part fixe de 15 200 € et d'une part variable pouvant atteindre 45% du fixe soit 6 840 € pour un montant total dépassant 22 000 €, il s'agit d'une véritable "prime à la casse" du service public d'éducation".

7 en Lozère

"La répartition des diminutions d'emplois entre les départements" a été effectuée par le Rectorat en réduisant d'un tiers les écarts (prévus en 2011) du rapport du nombre de postes au nombre d'élèves (P/E) "entre les départements et l'académie (hors Lozère) et en corrigeant le résultat obtenu par les contraintes de ruralité qui pèsent sur les départements. La contrainte de la ruralité est approchée par les effectifs et les classes situés dans des communes classées rurales par l'INSEE".

Le Rectorat indique : "La Lozère, en raison de sa taille, a des indicateurs de gestion "non comparables" aux autres départements et à l'académie. La Lozère est donc traitée de manière spécifique. Elle représente 3.3% des emplois du 1er degré, sa contribution a été fixée à 2% de sa dotation soit **7 emplois**."

Mais avec 7 suppressions pour 427,5 emplois ce sont 1,65% des emplois qui disparaissent en Lozère.

Quel autre département en France en perd autant ?

Aucun ne perd plus de 1% des

emplois. Même les plus touchés par les baisses d'effectifs élèves. Est-ce la spécificité invoquée ?

Les communes classées "rurales" sont "à géométrie variable". A partir de quel seuil de population une commune est-elle rurale ? Pourquoi ce seuil n'est-il pas partout le même ?

Les calculs technocratiques ne tiennent pas compte de l'espace à gérer, de la répartition des populations ni de la taille des écoles. La Lozère, zone de revitalisation rurale, n'a donc que 69,6 % des classes considérées comme "rurales" alors que presque toutes mériteraient cette appellation.

Refusant de voir les distances et les réalités géographiques du département (relief, climat, population...), nos administrateurs ne veulent faire que "du chiffre" pour plaire au pouvoir et au détriment du service public en supprimant des emplois (voire même pour obtenir des primes ? Voir ci-contre).

En Lozère, un déplacement minime peut modifier la population scolaire. Et lorsqu'il va s'agir de gérer au niveau des écoles, les "erreurs" reconnues par l'Administration (cas de Prunières cette année : 19 élèves de 2 à 11 ans pour une classe unique) vont se multiplier. 108 communes sur 185 (58,4%) n'ont déjà plus d'école. Combien dans l'avenir ?

Pourcentage d'élèves et de classes situés dans des communes classées rurales par l'INSEE

	% d'élèves	% de classes
11 - Aude	48.4	48.8
30 - Gard	27.1	27.6
34 - Hérault	20.9	21.2
48 - Lozère	65.6	69.6
66 - Pyrénées Orientales	21.0	22.9
Académie	27.3	28.5
Académie (hors Lozère)	26.5	27.2

Sources Rectorat documents préparatoires au CTPA du 10 janvier 2011.

- 21,7 % des emplois

Le service public est passé de 543,5 emplois en 1984-1985 à 425,5 en septembre 2010 soit une baisse de 118 emplois (21,7 %) en 25 ans.

En annonçant **69,6%** classes rurales sur les **299,5 classes** du département, réparties dans les 85 écoles maternelles et élémentaires ou RPI de **Lozère**, le Rectorat implante **208,5 classes en milieu rural** et **91 classes en milieu urbain**. Où les trouve-t-il ?

Les 3 classes de l'école de Chabrits sont-elles "rurales" ou "urbaines" ?

En comptant cette école et toutes celles de Mende (38,5 classes élémentaires et maternelles) on n'obtient que 12,8% des classes lozériennes.

En considérant Marvejols (deux écoles : une maternelle et une élémentaire, 16 classes en tout et 5000 habitants) et Saint Chély d'Apcher (deux écoles idem 15 classes et 4000 habitants) comme des "villes", on obtient 23,2 % de classes "urbaines" et près de 77% "rurales".

Quelles autres "villes" le rectorat a-t-il trouvé (grâce à l'INSEE) pour n'en obtenir que moins de 70% ? Langogne (deux écoles, 13 classes et 3000 habitants) ?

La Canourgue (une école de 7 classes et 2000 habitants) ?

Florac (deux écoles, 12 classes et 1900 habitants mais sous-préfecture) ?

Carte scolaire

Coupe claire dans le 1er degré

Le ministère de l'Éducation nationale a publié la répartition des moyens budgétaires entre les académies pour la rentrée. Dans le premier degré, ce sont 8967 moyens qui disparaîtront alors que près de 8 300 élèves supplémentaires sont attendus.

3367 postes d'enseignants seront retirés auxquels s'ajouteront les 5 600 enseignants dits actuellement en surnombre (aucun en Lozère) et qui manqueront à l'appel. Au total, l'effectif du ministère de l'Éducation nationale sera amputé de 16 000 postes.

Fait historique pour l'école, alors que plus d'enfants seront scolarisés l'an prochain.

Pour l'Académie de Montpellier 95 + 5 emplois sont retirés aux écoles dont 76 emplois d'enseignants du 1er degré et 24 emplois d'assistants étrangers (aucun en Lozère).

En effet, 5 emplois "en vue de financer des opérations à caractère académique", en plus des 95 doivent être compensés par des fermetures

Ce qui montre le besoin en créations d'emplois notamment de postes adaptés pour les personnels en difficulté (postes que le SNUipp demande depuis des années) :

- ☐ 3 emplois "pour abonder l'enveloppe de **postes adaptés** qui passera ainsi à 32 postes" ;
- ☐ 1 emploi "pour le correspondant académique du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (**CLEMI**) assuré antérieurement par un enseignant du second degré" ;
- ☐ 1 emploi "pour l'ouverture d'une classe de **CM2 au sein de l'Internat d'excellence de Montpellier**". Ce dernier poste correspond à une politique que le SNUipp dénonce de mise en concurrence à l'intérieur même du service public .

Les chiffres sont on ne peut plus parlants, dans notre académie comme partout en France, les zones rurales vont faire les frais de ces "économies" liées à la politique dogmatique néo-libérale qui veut détruire les services publics en réduisant l'emploi public.

Postes implantés en Lozère au 1er janvier 2010.

Adjoints	206,5
C.L.I.N.	0,5
Direction	89
Décharges direction	6,5
E.A. et application	8
Déch. E.A. et application	3
TRBD	18
TRZIL	25,5
Conseillers pédagogiques	13
Animation Informatique (IAI)	3
Animation Soutien (cl. nature)	2
Fonctions pédagogiques excep.	1,25
Itinérants	1,5
EMALA	2,5
MGEN	1
Œuvres	0
Décharges syndicales	2,75
CLIS option D	5
CLAD option E	1
RASED E	2
Maître G réseau	6
Psychologues scolaires	3
Référents PPS - MDPH	3,5
Adj. spécialisés hors MEN	15
Direction école spécialisée	3
Chargé direction sp. moins 3 cl.	4
Décharge direction établ. spéc.	1
TOTAL 2009-2010	427,5

NB. 2 emplois ont été supprimés en septembre 2010 (restent **425,5**).

Évolution des taux d'encadrement et répartition des suppressions

Sources Rectorat documents préparatoires au CTPA du 10 janvier 2011.

	P/E 2010 constaté	Évolution estimée des effectifs	P/E 2011 projeté	Effectifs scolarisés 2011-2012	soit	Suppressions proposées	Soit sur les suppressions
Aude	5.35	- 1	5.31	30 618	13,4 %	- 12	15,8 %
Gard	5.15	+ 471	5.11	64 142	28,2 %	- 3	3,9 %
Hérault	5.24	+ 709	5.16	90 302	39,6 %	- 28	36,8 %
Lozère	8.67	- 51	8.61	4 594	2 %	- 7	9,2 %
Pyrénées Orientales	5.38	+ 68	5.28	38 009	16,7 %	- 26	34,2 %
Académie de Montpellier	5.32	+ 1196	5.26	227 865	100 %	- 76	100 %
France	5.29		5.24				
Emplois d'assistants étrangers intervenants extérieurs						- 24	Quand le rural paye pour l'urbain...
Besoins pour créations (3 postes adaptés + 1 CLEMI + 1 Internat d'excellence)						+ 5	
Total des retraits pour l'Académie						- 95	

Appel de la FSU : formation des enseignants.

Suite à la journée bilan "formation des maîtres" du 16 décembre 2010, la FSU a publié l'appel ci-dessous :

Les personnels réunis, à l'appel de la FSU, ont fait [...], le bilan d'un premier trimestre aux conséquences très négatives tant pour, les étudiants, les nouveaux fonctionnaires stagiaires, les tuteurs et les formateurs [...] que pour la qualité du service public [...]. Tout d'abord, les conditions d'entrée dans le métier des nouveaux enseignants et CPE stagiaires ont été particulièrement difficiles : pressions subies nombreuses, travail dans l'urgence, impossibilité de prendre de recul pour analyser, réfléchir et améliorer leurs pratiques, surcharge de travail, absence d'échanges collectifs [...]

La formation est bouleversée sans que cela se traduise par une quelconque amélioration ni des conditions de travail et d'étude, ni de la qualité de la formation [...]

Quant aux formateurs, ils vivent des situations de travail aggravées [...]

La formation se dégrade : très forte réduction de la formation professionnelle, difficultés de la mise en stage master, hiatus entre initiation à la recherche et préparation au concours... De nouvelles contraintes pèsent lourdement sur les étudiants : problème de validation des *master* pour nombre de non-admissibles au concours, exigence de posséder le CLES 2 et le C2I pour être nommé fonctionnaire stagiaire après réussite aux concours, difficulté à préparer ceux-ci [...]

A cette rentrée, le nombre des candidats aux concours et celui des inscrits en master sont en forte diminution. Les difficultés liées à la réforme, mais aussi les craintes dues à la politique de suppression d'un poste de fonctionnaire partant en retraite sur deux n'y sont pas étrangères. [...], le gouvernement casse la recherche en éducation [...] en décidant de dissoudre l'INRP dans l'ENS de Lyon. On ne peut en rester là ! L'avenir des jeunes est en cause.

La FSU demande l'abandon de la réforme en cours et l'élaboration d'une tout autre réforme [...].

Une remise à plat doit impérativement combiner les éléments suivants :

- une formation, répondant à la nécessité d'élever le niveau de qualification de tous, intégrée dans un cursus master
- une formation liée à une recherche en éducation s'appuyant sur tous les potentiels [...]
- une formation compatible avec la conception de masters de qualité, alliant les dimensions disciplinaires et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier, [...]
- un cadrage national des formations
- une carte des formations qui permette la préparation de tous les concours, sur l'ensemble du territoire et s'appuyant sur les IUFM
- des stages de pratique accompagnés rémunérés
- des pré-recrutements et une allocation d'autonomie [...], afin à la fois de permettre l'accès à l'enseignement pour tous les milieux sociaux et d'assurer le vivier dans les disciplines déficitaires.
- une révision des contenus et des épreuves de concours
- une entrée progressive dans le métier avec au minimum 2/3 de formation dans l'année de fonctionnaire stagiaire.
- une formation continue sur le temps de travail au long de la carrière

Dès maintenant, il faut arrêter la casse des IUFM [...].

La FSU agit [...] pour qu'à la rentrée prochaine, tous les fonctionnaires stagiaires bénéficient d'une décharge d'enseignement [...]

Cela suppose la création de postes en nombre suffisant pour améliorer le fonctionnement de l'école.

La FSU interviendra pour que les étudiants inscrits en *master* cette année ne soient pas lésés et puissent s'inscrire aux concours.

Elle veillera à ce que la situation de travail des formateurs arrête de se dégrader et soit améliorée, dans l'intérêt de la formation des étudiants.

La FSU considère que la formation des enseignants est un investissement pour l'avenir. [...]

Voir le texte complet sur

<http://48.snuipp.fr>

Formations en Lozère

Pour les stages LVE et Sciences de deux fois deux semaines (février et avril), le remplacement sera effectué par des étudiants en Master 2 (M2).

Ces étudiants doivent faire un stage rémunéré en responsabilité et le VALIDER pour obtenir leur M2.

En Lozère, tous les étudiants M2 pourront le faire via l'IUFM.

Mais suite à une récente baisse de 25% des moyens budgétaires des IUFM de l'académie, l'administration confirme la réduction de moitié du stage en responsabilité de 12 jours.

Il devait initialement se décliner en 2 jours de "tuilage" puis dix jours rémunérés en responsabilité.

Ce qui se profile aujourd'hui : deux jours de "tuilage", cinq jours en responsabilité et le reste en Pratique Accompagnée.

Les titulaires en Formation continue devront donc revenir sur leurs écoles pour la pratique accompagnée. L'administration, lors de la CAPD du 16 décembre, n'a pas été en mesure de préciser quel serait le statut de l'enseignant titulaire dans le cadre de cette pratique accompagnée.

De même l'organisation pratique des cinq derniers jours de stage des titulaires dans leur école ne correspond pas au cahier des charges initial.

Le SNUipp a dénoncé cette remise en cause des formations initiale et continue.

Enfin dernier point soulevé non éclairci : le stage Maths ne devrait pas rentrer dans ce schéma car le remplacement qui devait être effectué par des TRBD,

le sera finalement par des M2. Quel crédit accorder à un stage de découverte professionnelle en responsabilité aussi réduit ?

Que dire du respect envers les étudiants de M2 qui devaient être rémunérés pour un stage de 12 jours, qui ne le seront plus que pour 5 jours, tout en s'investissant dans un stage de 12 jours ?

Administratif

kisaitou ou presque...

(le fil d'Ariane de l'Instituteur et du Professeur des Écoles)

La 6e édition (2011) du mémento administratif du SNUipp est annoncée. C'est suite à une décision du Congrès de Vaulx-en-Velin en avril 1995 que l'équipe de rédaction a été constituée. Les 10000 exemplaires de la première édition fin 1996, quatre ans seulement après la création du SNUipp (1992), et 18 mois après la mise en chantier,

ont été épuisés en trois mois. Cette première édition a été rééditée la même année scolaire en 1997. L'attente de la profession pour un tel outil était ainsi confirmée.

Les rééditions, chaque fois revues et augmentées, se suivent : 2e en 1999, 3e en 2002, 4e en 2004, 5e en 2007.

Regroupant avec son CD Rom tous les textes sur le métier et la gestion de l'École, il s'agit d'un outil que chaque directeur et même chaque Professeur des Écoles se doit d'avoir.

Retraites, passage à l'acte

Les décrets d'application de la loi de réforme des retraites sont parus au JO du 31 décembre, confirmant son passage en force. Le **SNUipp** a édité un petit guide afin que chacun puisse connaître les éléments de la loi et ses conséquences.

Au-delà, le **SNUipp** est déterminé à continuer à agir car "le gouvernement a refusé de véritables négociations avec les partenaires sociaux et il a esquivé la question

de l'utilisation de la richesse nationale comme celle de l'amélioration de l'emploi."

Autant de raisons pour considérer que le débat n'est pas clos.

N'hésitez pas à demander à la section syndicale un exemplaire de

"Ma retraite, le guide pour connaître mes droits".

Le **SNUipp** peut aussi, comme il l'a déjà fait pour de très nombreux enseignants, faire le calcul du montant de votre retraite.

Candidatures CAPA-SH

Les modalités de recrutement des enseignants du 1^{er} degré candidats aux stages de préparation CAPA-SH sont sur le site de l'IA 48. Selon les options, la formation est dispensée au niveau académique, inter académique (IUFM) ou national (INSHEA à Suresnes).

La formation préparant au CAPA-SH comporte 400 heures de regroupements en modules, répartis sur deux périodes distinctes. La première période de formation est organisée l'année scolaire précédant celle durant laquelle le stagiaire est nommé à titre provisoire sur un poste spécialisé et la seconde sur les deux premiers trimestres de l'année scolaire suivante.

Pour la prochaine rentrée scolaire et compte tenu de la vacance d'un certain nombre de postes spécialisés en Lozère, des départs

en formation dans les **options C, D ou F** pourraient être envisagés, sur des lieux d'affectation restant à définir ultérieurement.

Les personnels souhaitant postuler pour un départ en stage dans l'une de ces options doivent prendre contact avec l'IEN de MENDE ASH et le Conseiller Pédagogique chargé de l'ASH, pour tout renseignement relatif à ces formations spécialisées.

Ils doivent effectuer la demande de stage en adressant le dossier disponible sur le site de l'IA 48, à l'Inspection Académique, Division des Ressources Humaines et des Emplois 1er degré, sous couvert de l'IEN de circonscription, **pour le vendredi 21 janvier 2011**

Les candidats seront reçus en entretien par l'IEN ASH, qui émettra un avis sur leur candidature.

Évaluations CM2

Les **évaluations nationales CM2** doivent avoir lieu

à partir du lundi 17 janvier.

Sylvain GRANDSERRE, pédagogue et journaliste dans une tribune accordée au Café Pédagogique, relance le débat sur ce dispositif. "Qui a besoin de ces évaluations ?" demande-t-il.

Au nom de "*L'appel des 200 maîtres contre les évaluations nationales*", il demande de "vrais" outils d'évaluation. <http://www.cafepedagogique.net>

Lu au B.O.

n° 44 du 2 décembre 2010

- Actions éducatives* : Campagne de solidarité et de citoyenneté de la JPA.
- Actions éducatives* : Opération "Pièces jaunes 2011".
- Formation continue* : Actions pour les enseignants des établissements français à l'étranger - session 2011.

n° 45 du 9 décembre 2010 Néant.

n° 46 du 16 décembre 2010

- Actions éducatives* : Prix des Droits de l'Homme - René Cassin 2010-2011.
- Formation* : Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2011-2012.

n° 47 du 23 décembre 2010

- Autorisations d'absence* : Calendrier des fêtes religieuses 2011 pouvant donner droit à autorisations d'absence.
- Formations CIEP* : Formation de formateurs en français langue étrangère (FLE), français langue seconde (FLS), français sur objectifs spécifiques (FOS), évaluation et certifications,...
- Promotions corps-grade* : Avancement à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle des PEGC.

n° 1 du 6 janvier 2011

- Encart Actions européennes* : Action dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.
 - Actions éducatives* : Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité (27 janvier 2011).
 - Actions éducatives* : Concours des écoles fleuries 2010-2011.
 - Partenariat* : Accord cadre entre le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Justice et des Libertés.
 - Vacances de postes* : Postes susceptibles d'être vacants au ministère de la Défense dans les établissements situés en France et en Allemagne à la rentrée scolaire 2011-2012 (SEFFECSA).

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.				
	ADJOINT	DIRECTION			SPÉ - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	ADJOINT	DIRECTION				SPÉ - I M F	HORS CL.	CL. NORM.	HORS CL.	CL. EXC.	
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						SEGA
11e	145	146	149	153	149	153	182	183	187	191	194	196	184	154			
10e	133	134	137	141	137	141	169	170	174	178	181	183	172	142			
9e	120	112	124	130	124	130	155	156	159	165	168	170	157	135			
8e	114	115	118	122	118	122	146	147	150	154	157	159	147	125			
7e	Retraités: pension < 1400€ 85 € pension > 1400€ 94 €						136	137	140	144	147	149	139	218	119		
6e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 47 €						125	125	130	137	140		133	206		181	
5e	Disponibilité, Congé parental : 47 €						117	118	121	125	130			194		169	
4e	Congé de formation :						112	113	116	120	123			180		154	205
3e	80 % de la cotisation et selon le temps partiel :						102	108	111	115	118			170		142	193
2e	50 %, 75%... de la cotisation.						PE stagiaires : 82 €						157		135	181	
1er							Étudiants IUFM (M1 - M2) : Gratuit						139		125	169	

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHESION 2010-2011

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP
à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

mis au Net

Congés de formation professionnelle

Les formulaires sont à envoyer à l'Inspection académique par la voie hiérarchique pour le **vendredi 21 janvier.**

Psychologie scolaire

Les candidatures au stage de préparation au diplôme sont à envoyer à l'Inspection académique par la voie hiérarchique pour le **jeudi 20 janvier.**

Candidatures CAPA-SH

(Voir page 7) par la voie hiérarchique pour le **vendredi 21 janvier.**

Pour le Service Public
www.facebook.com/fiers.du.service.public
ou www.fiers-du-service-public.fr

Ayez le réflexe...

www.snuipp.fr
et www.fsu.fr

<http://48.snuipp.fr>
pour vous informer
et retrouver
ENSEMBLE



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 48. Conformément à la loi du 8.01.78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 48.
Publication mensuelle